

**Le directeur général de
L'Assistance publique - hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L6143-7-5, D6143-35-1, D.6143-35-2, D. 6143-35-3 et R. 6147-3 du code de la santé publique,

Vu le relevé de décisions de la conférence des doyens d'Île-de-France - comité de coordination des études médicales,

Vu les propositions conjointes du président-directeur général de l'INSERM, des présidents des universités d'Île-de-France comportant une UFRM et du président de la conférence des doyens d'Île-de-France - comité de coordination des études médicales relatives au vice-président en charge de la recherche, formulées par courrier en date du 4 février 2020,

Vu les propositions conjointes du président de la commission médicale d'établissement et du président de la conférence des doyens d'Île-de-France - comité de coordination des études médicales, formulées par courrier en date du 14 janvier 2020,

Vu les avis conformes du Président de la commission médicale d'établissement et du directoire, émis le 19 mai 2020 et le 27 avril 2021,

Le conseil de surveillance informé,

ARRETE

ARTICLE 1er: la liste nominative des membres du directoire de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris est fixée comme suit:

Membres avec voix délibérative:

- M. Nicolas REVEL, directeur général de l'AP-HP, président du directoire,
- M. le Pr Rémi SALOMON, président de la commission médicale d'établissement, premier vice-président du directoire, chargé des affaires médicales,
- M. le Pr Bruno RIOU, vice-président doyen du directoire, Doyen UFR de Médecine, Sorbonne Université,
- M. le Pr Gabriel STEG, vice-président du directoire chargé de la recherche,
- M. Loïc MORVAN, coordonnateur général des soins de l'AP-HP,
- Mme le Dr Diane BOUVRY, praticienne hospitalière, vice-présidente de la commission médicale d'établissement de l'AP-HP,
- M. le Pr Emmanuel MARTINOD, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis,
- Mme Christine WELTY, directrice du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Sorbonne Université,
- Mme Laëtitia BUFFET, directrice générale adjointe,

Membres avec voix consultative:


- M. le Pr. Loïc JOSSERAN, doyen UFR des sciences de la santé, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines,
- Mme Edith BENMANSOUR, directrice du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri Mondor,
- M. le Dr. Guy BENOIT, responsable de l'unité fonctionnelle de pharmacotechnie des hôpitaux Armand Trousseau, St Antoine, et Tenon,

- M. le Pr. Jean-Claude CAREL, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Nord-Université Paris Cité,
- Mme le Pr. Nathalie CHARNAUX, doyenne UFR de Médecine, Université Sorbonne Paris Nord,
- Madame Stéphanie DECOOPMAN, directrice générale adjointe
- M. Vincent Nicolas DELPECH, directeur du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Nord-Université Paris Cité,
- M. Pascal DE WILDE, directeur du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis,
- M. le Pr. Jacques DURANTEAU, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Université Paris Saclay,
- M. le Pr. Bertrand GODEAU, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri Mondor,
- M. le Pr. Xavier JEUNEMAITRE, doyen de la Faculté de Santé-Université Paris Cité,
- M. Christophe KASSEL, directeur du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Université Paris Saclay,
- Mme le Dr. Elvire LE NORCY, maître de conférence des universités – praticienne hospitalière en odontologie à l'hôpital Bretonneau, AP-HP.Nord Université de Paris
- M. Didier FRANDJI, directeur du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Centre-Université Paris Cité,
- M. le Pr. Yann PARC, chef du service chirurgie générale et digestive à l'hôpital St Antoine,
- Madame Catherine PAUGAM-BURTZ, directrice générale adjointe,
- Mme le Pr. Claire POYART, présidente de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Centre-Université Paris Cité,
- M. le Pr. Philippe RUSZNIEWSKI, doyen UFR de Médecine, Université Paris Cité
- M. le Pr. Didier SAMUEL, doyen UFR de Médecine, Université Paris Saclay,
- M. le Pr. Thomas SIMILOWSKI, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Sorbonne Université
- M. le Pr. Pierre WOLKENSTEIN, doyen UFR de Médecine, Université Paris Est Créteil.
- Mme Nathalie NION, cadre supérieur de santé de Département Médico-Universitaire, AP-HP.Sorbonne Université
- Mme Martine KAROUBI, représentante des usagers à l'hôpital Cochin AP-HP
- M.Jacques WALCH, représentant des usagers à l'hôpital Avicenne AP-HP

ARTICLE 2 : L'arrêté n°75-2022-08-26-00002 du 26 Août 2022 modifié est abrogé.

Fait à Paris, le

13 SEP. 2022


Nicolas REVEL